

# LA RESSOURCE

Conseil à la Vie associative & l'Entrepreneuriat dans l'ESS

## PERMANENCES GRATUITES D'ACCOMPAGNEMENT AUX ASSOCIATIONS

Dans le cadre de sa politique publique en faveur de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS), la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse (CAPG) propose chaque mois une permanence gratuite de conseils aux associations.

Que vous soyez porteur d'un projet ou déjà en activité, ces rendez-vous organisés par l'APPASCAM\* permettent d'obtenir un appui concret sur les aspects juridiques, administratifs ou liés à la vie associative (création, gestion, statuts, engagement bénévole...).

### Dates et horaires 2025 Permanences de 13h30 à 16h40

- Jeudi 18 septembre
- Jeudi 20 novembre
- Vendredi 24 octobre
- Vendredi 19 décembre

**Lieu :** Maison du projet Martelly  
3 place du Patti, 06130 Grasse

#### Inscription obligatoire :

Par mail : [ess@paysdegrasse.fr](mailto:ess@paysdegrasse.fr)

ou par téléphone au 04 89 35 91 79.



\*Association pour la Promotion et la Professionnalisation des Activités Sportives et Socioculturelles dans les Alpes-Maritimes, agréée « **Centre de Ressources et d'Informations des Bénévoles** » depuis juillet 2003 par le Ministère des Sports de la Jeunesse et de la Vie Associative.

